



SOMMAIRE

1. Derniers semis : le sarrasin
2. Désherbage de printemps, encore et toujours
3. Mildiou de la pomme de terre
4. Désherbage thermique de la chicorée café
5. Rouille jaune sur les céréales d'hiver
6. Forum des opportunités
7. Visitez les essais et échanger autour des légumes verts !

AGENDA

Les Culturelles, 15 16 et 17 juin à Bethény (51), avec village Bio

Visite des essais Oise
18 juin à 9 h 00 à la Chaussée du Bois d'Ecu (60)

Tour de plaine et visite essais ITB, 22 juin chez P. Vieville secteur Laon (02)

Le clin d'œil météo

« Blés fleuris à la saint Barnabé (11 juin), présage d'abondance et de qualité. » Croisons les doigts, cela s'annonce plutôt bien !

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Derniers semis : le sarrasin

Il est possible de réaliser des semis de sarrasin jusqu' au 20 juin dans notre région. Dans les situations de retournement de cultures de printemps, il reste la solution de secours adéquate, bien qu'il s'agisse d'une **culture aux rendements aléatoires**.

Le sarrasin a la réputation d'être une culture très nettoyante. Ce printemps, ce sont davantage les conditions délicates de levée de la culture qui ont posé problèmes pour les semis de mi-mai. Cela ne devrait désormais plus être le cas pour les derniers semis qui bénéficient d'un sol réchauffé propice à une levée rapide de la culture.

Le semis est à réaliser au semoir à céréales, à une densité de 200 à 250 grains m² soit 35 à 45 kg/ha en fonction du PMG et à une profondeur de 2 à 3 cm. **Le coût de la semence certifiée est d'environ 100 à 130 euros/ha. Si vous utilisez de la semence de ferme, attention à sa faculté germinative qui peut être altérée lors du séchage.**

Dans la mesure du possible, il convient d'éviter les situations à forte disponibilité en azote responsable de la verse de la végétation et de l'avortement des fleurs. Pour une bonne pollinisation de la culture, rapprochez-vous d'un apiculteur.

Le sarrasin a des tiges fragiles et cassantes, qui ne permettent pas le désherbage en plein en cours de végétation.

Pierre DURAND

2. Désherbage de printemps, encore et toujours

Pomme de terre

Le 8 juin à Marconnelle (62), a eu lieu une démonstration de désherbage mécanique sur pomme de terre. Trois matériels ont tourné : le scalpeur-buteur AVR, le scalpeur-buteur GRIMME et la herse étrille Treffler.

Dans le tableau ci-dessous, les caractéristiques des différents matériels sont reprises.

| Scalpeur AVR | Scalpeur GRIMME | Herse TREFFLER |
|--|---|---|
| Bineuse de flan de butte avec un cœur, tenue par une roue de jauge | Bineuse de flan de butte avec une lame type Lelièvre, tenue par une roue de jauge | Herse étrille à câbles Dents indépendantes avec chacune leur ressort pour un maintien égal de la pression et épouser les formes des buttes |
| Peigne escamotable pour travailler sur le haut de butte | Peigne escamotable pour travailler sur le haut de butte | |
| Dents de vibro pour travailler en fond de butte | Dents de vibro pour travailler en fond de butte | |
| Cape pour reformer la butte | Soc de buttoir + Cape pour reformer la butte | |
| Outil compact | Roue de jauge à l'arrière de l'outil pour garantir son maintien | |



<https://youtu.be/BvuXsXXXUkg>

Tous les matériels ont présenté une bonne efficacité sur les adventices, même développées. Cependant, les peignes présents sur les deux scalpeurs n'ont pas su travailler correctement car le haut de butte qui présentait une croûte. En revanche, la herse Treffler a travaillé uniformément sur toute la butte.

Chaque matériel présente ses avantages et inconvénients :

- AVR : assez léger et efficace mais outil spécifique à la pomme de terre
- GRIMME : efficace et qui fait beaucoup de terre (donc permet un gros rebuttage) mais outil spécifique à la pomme de terre
- Herse TREFFLER : outil polyvalent et efficace mais qui nécessite un rebutage

Mégane PERCHE-GUILLAUME

Maïs, tournesol pois chiche et soja ...

La période pluvieuse du mois de mai (près de 90 mm de précipitations sur de nombreux postes météo) n'a pas toujours permis d'intervenir avec des outils en plein (houe rotative ou herse étrille) à l'aveugle. Fin mai, l'accalmie a été de courte durée puisque les pluies ont redoublé la semaine dernière, plus particulièrement dans le sud des Hauts-de-France.

Côté enherbement, il est urgent d'intervenir au plus vite tenant compte désormais des températures actuelles élevées et propices à l'avance en végétation des adventices !

Sur maïs (stade 3 à 4 feuilles pour les semis de début mai), l'efficacité doit également concilier la forte sensibilité de la plante à être recouverte par la terre. Les pertes peuvent être importantes, attention dans les situations pour lesquelles le taux de levée des maïs est limité.



Parcelle de maïs binée le 8 mai dans l'Oise n'ayant pas reçu de passage à l'aveugle (on observe la présence résiduelle des graminées et quelques dicots sur le rang)

Sur tournesol, pois chiche ou soja, la résistance de la plante à l'arrachement permet d'intervenir avec la herse étrille de manière plus d'agressive. Vous pouvez retrouver sur nos derniers [JT Bio \(8-21 et 9-21\)](#), les conseils d'interventions en désherbage mécanique sur les principales cultures de printemps. **Le binage doit désormais compléter l'efficacité des premiers passages sur toutes les situations où les adventices ont dépassé 4 feuilles.**

Gilles SALITOT

3. Mildiou de la pomme de terre, à vos marques, observez... attendez (pour l'instant) !

Les orages plus ou moins forts de fin de semaine dernière et les températures actuelles vont occasionner une forte pousse des pommes de terre avec une apparition rapide de nouvelles feuilles **A VOS MARQUES**. Pour les Hauts-de-France « deux poids deux mesures » ; le versant picard ayant eu plus de précipitation que le versant Nord.

Dans le dernier numéro du [BSV](#) voici la tendance au niveau de la région :

MILDIOU:

Niveau de risque

Evolution du risque



Actuellement, la situation est globalement saine et **aucune station ne déclenche** sur le risque mildiou. La gestion des tas de déchets et des repousses dans les champs est prioritaire !

La fenêtre météorologique sur +/- 10 jours sera propice pour désherber les pommes de terre avec une herse étrille, buttoir ou butteur-scalpeur (chaleur sans précipitations). Ces outils occasionnent des blessures superficielles au niveau du feuillage, portes d'entrée pour le MILDIOU. Il faut donc rester vigilant et très réactif en fonction de l'évolution de la météo (orages) et à l'hygrométrie durant la nuit.

A partir de quand protéger la PDT ? ATTENDEZ !

Tout d'abord le choix de la variété définit 3 classes de sensibilité au mildiou : **Sensible** (Agrida), **Intermédiaire** (Ditta) **ou Résistante** (Allians Otolia, Cephora Carolus, Vitabella, etc...)

Ensuite par un tableau des risques mildiou diffusé dans le BSV une à 2 fois par semaine en fonction de la période et des risques.

Le système Mileos® va préconiser un traitement, en tenant compte :

1. d'une réserve de spores prête à contaminer.
2. des conditions météorologiques favorables ou non à la contamination.

Différents seuils de déclenchement sont établis en fonction de la sensibilité variétale selon le tableau suivant :

| Sensibilité variétale | Déclenchement du traitement |
|-----------------------|---|
| Variété sensible | Réserve de spores au minimum moyenne + Conditions météorologiques favorables à la contamination |
| Variété intermédiaire | Réserve de spores au minimum élevée + Conditions météorologiques favorables à la contamination |
| Variété résistante | Réserve de spores au minimum très élevée + Conditions météorologiques favorables à la contamination |

Sébastien FLORENT

4. Pression rouille jaune sur les céréales d'hiver

Les céréales d'hiver sont pratiquement toutes arrivées à épiaison. La météo des dernières semaines (pluies suivies d'un temps frais) a créé un terrain propice au développement des maladies, et plus particulièrement la rouille jaune.

Dans les essais de Carvin (62), la plupart des variétés ont des symptômes de rouille jaune mais certaines sont fortement impactées. En blé, il s'agit par exemple de nouvelles variétés comme LD Voile, TILLEXUS, TILLSANO mais aussi TOGANO (sans surprise), RUBISKO et ENERGO. Sur les autres lieux d'essais, il n'y a pour l'instant que peu de symptômes.

Rouille jaune sur blé LD Voile



En triticale, ce sont les variétés CLAUDIUS (photo ci-contre), BREHAT, DUBLET, CEDRICO ET BIKINI qui marquent le plus de symptôme de la rouille jaune.

Mégane PERCHE-GUILLAUME

5. Désherbage thermique de la chicorée café

Mieux qu'un grand discours, une petite vidéo explicative...

<https://www.youtube.com/watch?v=cTRY9W9Sihw>

Alain LECAT



INFORMATIONS

6. Les Culturales 15, 16 et 17 juin dans la Marne



Les Chambres d'agriculture auront le plaisir de vous accueillir sur leurs stands à l'occasion des Culturales qui se tiendront les 15,16 et 17 juin 2021 sur Terralab à Bétheny (51).

Nouveau pour cette édition, le **Village bio** est un espace dédié aux pratiques et aux innovations en AB. Il a été conçu pour répondre aux questions des agriculteurs intéressés par ce système de production, que ce soient des conventionnels curieux, des agriculteurs en conversion ou des agriculteurs bio historiques.

Les Conseillers Bio des Chambres d'agriculture des Hauts de France seront présents à cette occasion.

7. Venez visiter les essais et échanger autour des légumes verts !

Du 14 juin au 13 juillet 2021, venez visiter nos essais céréales et pommes de terre sur les Hauts-de-France.

Visites d'essais céréales :

- 14 juin dans l'Aisne
- 18 juin à 9 h 00 à la Chaussée du Bois d'Écu (60), circuit proposé sur la journée avec deux autres sites (11 h 00 - La Neuville sur Oudeuil) repas sur place le midi puis à partir de 14 h 00 La Neuville Garnier. Renseignements et inscription obligatoire auprès de Gilles SALITOT – 06 81 95 93 59
- 28 juin à La Thieulloy La Ville (80)
- 29 juin à Carvin (62)

Temps d'échange légumes verts d'industrie :

- 23 juin à Mouriez (62)
- 24 juin à Loos-en-Gohelle (62)

Rapprochez-vous de votre conseiller pour plus d'informations.



Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) – Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

